

ECOLE PRIMAIRE DE LAUZERVILLE

3 avenue de la mairie
31650 LAUZERVILLE
05 61 39 97 77
ce.0310586u@ac-toulouse.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 22 NOVEMBRE 2022

Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme REMY, Mme SILVA, M FRAISSE, Mme BUZARE, Mme LE GOUZ DE SAINT-SEINE, M LE GOFF, Mme ICHER, Mme MITHRA

Mairie : Mme DURIN, adjointe chargée des affaires scolaires ; Mme NADAL, chargée du périscolaire ; Mme BOUCHER, directrice de l'ALAE

Enseignantes : Mmes BARIDON, BAUDINAT, DOUBRERE, GAMEL, GIMBERT, GINIBRE ; Mme VOIRIN, directrice

Absents excusés : Mme ROUGIE, IEN ; Mme COCULA, enseignante ; Mme GARCIA, maire ; Mme JAUD, responsable de la cantine

1. Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Une seule liste. 235 inscrits, 168 votants, 4 bulletins blancs ou nuls. Participation de 71,5 %. Sont élus : 7 délégués titulaires, 7 suppléants. La liste des représentants des parents d'élèves est affichée sur la porte de la maternelle. Les parents d'élèves vont imprimer un trombinoscope de l'équipe pour cette année et l'afficher à la maternelle et au panneau d'affichage.

2. Effectifs

A ce jour : 155 élèves, dont 21 en maternelle et 104 en élémentaire.

PS/MS Mme Cocula : 28 élèves

CP/CE1 Mme Gamel : 17 élèves

CM1 Mmes Voirin et Gimbert : 20 élèves

GS Mme Baudinat : 23 élèves

CE1/CE2 Mme Ginibre : 18 élèves

CM2 Mme Doubrère : 30 élèves

CE2 Mme Baridon : 19 élèves

La directrice rappelle que dans les classes à double niveau, chaque élève fait le travail correspondant à son niveau. Tout élève est susceptible d'être dans une classe avec le niveau inférieur ou le niveau supérieur, quel que soit son niveau scolaire.

Les effectifs prévisionnels : 15 PS, 12 MS, 15 GS, 23 CP, 10 CE1, 18 CE2, 26 CM1, 19 CM2. Une fermeture de classe est probable.

3. Règlement intérieur

Seul changement : les parents sont invités à prévoir une solution de secours en cas de retard le mercredi à midi car il n'y a pas d'ALAE pour garder leur enfant.

Le règlement intérieur 2022/2023 est adopté à l'unanimité.

4. Equipement informatique

Les ordinateurs portables des classes et le PC de direction ont été connectés à l'imprimante pendant les vacances de la Toussaint. Les enseignantes remercient la mairie. Il manque cependant la fonction impression depuis les nouveaux PC fixes et la fonction scan au bureau et dans les classes de PS/MS, GS, CE2, CM1 et CM2. Mme Durin signale qu'un audit sur l'informatique est en cours pour clarifier l'état du matériel ainsi que les questions récurrentes que posent les enseignantes sur les ordinateurs et les différentes connexions.

En mai 2021 le ministère de l'éducation nationale a édité un document intitulé « Présentation du socle numérique de base pour le 1^{er} degré – volet équipement », transmis par la directrice à la mairie, et présenté aux membres du conseil d'école. Les préconisations concernant les équipements de l'école sont les suivantes :

- un vidéoprojecteur par classe avec rideaux occultants -> oui

- un poste de travail par classe, de préférence mobile, connecté au vidéoprojecteur -> oui ; connecté à une imprimante -> oui.

- un scanner pour le bureau de la directrice -> non. Celui de la salle des maitresses est éloigné donc n'est pas utilisable pour les inscriptions.

- un pack de 10 à 15 terminaux d'équipements mobiles et mutualisables (tablettes ou PC ultra-portables) pour 4 classes (ou éventuellement mise à disposition de 3 à 4 équipements par classe) -> non

- Le débit minimal d'accès à Internet préconisé est de 10 Mbits/s ; 15 Mbits/s en réception et 20 Mbits/s en émission sont souhaitables. Débit actuel : suite à une enquête du SNEE (sept 2022), la mairie a indiqué un débit < 1 Mbits/s. Mme Durin signale que la fibre sera installée pour un meilleur débit pour l'école comme pour la mairie. Les négociations avec Orange sont en cours.

L'école a bénéficié du soutien du Plan France Relance gouvernemental d'accompagnement du socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE) ; en conséquence, un financement a été accordé à la mairie pour les équipements suivants : 5 PC portables dans les classes d'élémentaire, le PC de direction, l'ENT des CM1/CM2 et un appareil photo numérique mutualisé entre l'ALAE et l'école. L'équipement mobile en tablette ou ordinateur portable n'a pas été demandé par l'équipe enseignante car elle attendait d'abord le remplacement des vieux ordinateurs. Mais le plan France Relance ne permettait pas de subvention pour le changement de matériel. Il ne s'applique pas non plus à la maternelle ; les vidéoprojecteurs de maternelle et le remplacement de 4 ordinateurs fixes de classe ont été financés par le budget communal.

Aucun autre matériel ne peut être actuellement demandé dans le cadre du plan France relance. Un budget d'investissement informatique pour l'école est prévu tous les ans dans le budget communal.

Les enseignantes indiquent que la plupart des ordinateurs des élèves sont très vieux et par conséquent ne sont plus utilisables depuis des années pour la plupart des travaux de classe ; le PC de la salle des maitresses est également très lent.

5. Locaux

L'exercice incendie a été réalisé le 26/09/22. Le service technique l'ayant oublié, Mme Jaud a gentiment accepté de mettre en route et arrêter les alarmes, les enseignantes l'en remercient. Mme Durin valide le préau du bâtiment opposé comme lieu de rassemblement.

L'exercice PPMS attentat/intrusion a été réalisé le 21/10/22, avec le scénario « barricade silencieux attentat ». Pas de problème excepté l'alarme PPMS qui est inaudible. Une intervention électrique est prévue.

Les sonnettes vers les classes d'élémentaire, qui servent aux entrées/sorties autorisées (enfants malades, rendez-vous paramédicaux réguliers), fonctionnent mal et peuvent donc difficilement être utilisées par les parents. Les enseignantes demandent un système fiable.

L'affichage du téléphone du bureau est HS depuis un an. Mme Durin en prend note.

L'horloge extérieure, reçue à la rentrée, n'est pas encore installée. Mme Durin en prend note.

Gestion de la chaleur dans les classes de maternelle et d'élémentaire : une réunion à la mairie en présence d'enseignantes, de la directrice de l'ALAE et d'une représentante des parents d'élèves a eu lieu le 27/09/22. Suite à cette réunion, Mme Durin indique qu'une étude va être menée pour ventiler les classes. Une architecte devrait venir à l'école pour voir le problème. Mme Nadal est l'une des deux élus qui gèrent ce dossier.

La fuite dans le bâtiment élémentaire existe toujours. La source du problème n'est pas clairement identifiée malgré plusieurs interventions d'entreprises spécialisées.

Economies d'électricité : Mme Durin explique que la température a été baissée (-2°) dans les deux bâtiments. La mise en service a eu lieu lundi 21 novembre à l'élémentaire. La prestation de suivi du chauffage a été externalisée. Mme Durin demande de lui signaler s'il fait trop froid afin de réajuster la température si besoin.

Pour l'éclairage une étude est menée afin de passer en leds éventuellement.

Aménagement de l'espace entre les deux cours : les enfants ont creusé le sol pendant le temps ALAE l'an dernier, contre l'avis des enseignantes ; ce n'est pas joli et dangereux. Un aménagement est à l'étude. Mme Cuq s'en occupe avec des animateurs de l'ALAE.

6. Coopérative scolaire

Cette année devant voir le retour des projets et sorties, l'école a proposé aux parents une participation normale à la coopérative scolaire.

Principales rentrées pour l'année 2021/2022 : subvention mairie : 2 000€, photos de classe : 892,59€. La mairie subventionne les cadeaux de Noël des classes à hauteur de 630 € (90 € par classe). 978 € de participation de l'association des parents d'élèves, 1 935 € de participation volontaire des familles.

Le solde du compte au 31 août 2022 est de 9525,34€.

Cette année, il y aura en plus les photos individuelles. Les enseignantes ont trouvé que c'était très chronophage, c'est une journée où les enseignements ont été très réduits. Les parents d'élèves sont très contents des photos individuelles.

L'association des parents d'élèves fera un don cette année de 6 € par enfant. L'équipe enseignante les remercie.

7. Projets

Les sorties ont repris normalement.

Noël : spectacle de Noël pour les élèves le mercredi 14 décembre au matin. Le repas de Noël aura lieu le 15 décembre. Le goûter de Noël aura lieu le vendredi 16 décembre après-midi, après si possible la visite du Père Noël (on ne sait pas encore s'il pourra passer).

Quelques classes de l'école vont participer aux cadeaux des aînés en réalisant des cartes de vœux.

Le CCAS s'est réuni le 15/11/22 et propose de participer au financement de la classe verte des CM1/CM2 pour les familles aux quotients familiaux les plus bas. Cette somme sera versée sans que les familles aient à en faire la demande. Cette aide sera de 100, 75, 50 ou 25 € par famille, pour celles dont le quotient familial est situé dans les quatre premières tranches retenues pour les tarifs périscolaires. 12 enfants sont concernés dans les deux classes.

La classe verte étant sur le thème de l'astronomie, les parents demandent s'il serait intéressant pour l'école de s'inscrire auprès du CNES à « l'espace c'est classe » : les enseignantes répondant que cela ferait trop sur le thème cette année, mais en prennent note.

Fête de l'école : le 30 juin

Mairie :

- le PEDT a été validé avec un avis favorable. Un premier bilan sera fait en fin d'année scolaire.
- La mairie réunira le conseil des enfants le 9 décembre.

Projets périscolaire :

- Fermeture à 19h de l'ALAE
- Pérennisation du service plateau à la cantine, qui fonctionne bien.
- Pour la citoyenneté, Les super-héros ont remplacé Harry Potter. Le principe du permis à points et des équipes reste le même : les enfants gagnent des points grâce à leur respect des règles et des grands jeux.
- Valérie propose du yoga le lundi avec les maternelles et ponctuellement aux élémentaires. Allié au projet sur la gestion des émotions, le yoga est très apprécié des enfants.
- Activités proposées à ceux qui le veulent : une à midi et une le soir.
- Pour préparer Noël, récupération d'objets pour faire un Noël plutôt écologique. Repas de Noël le 15 décembre avec tous les enfants de l'école invités par la mairie, les enseignantes et l'équipe municipale.
- Préparation du Carnaval le 6 décembre

Projets Parents d'élèves :

- Opération vente de plants potagers reconduite cette année. Les classes de CP/CE1 et CM2 au moins participeront comme l'année dernière au projet.

8. Questions des parents d'élèves

- Avez-vous eu un retour concernant les créneaux piscines suite à la réunion de fin juin ? Non, il a déjà été signalé aux précédents conseils d'école qu'il n'y avait pas de créneau disponible pour Lauzerville.
- Les parents proposent de faire venir une association « le festival du livre » ; ils enverront la documentation à l'école.
- Serait-il possible de mettre en place le permis vélo sur le temps scolaire ou périscolaire ? A l'école, c'est vraiment difficile à organiser. Pour le périscolaire, une réflexion sera menée pour voir ce qu'il est possible de faire.
- Est-ce que l'association des parents d'élèves peut décorer la cour de l'école début décembre ? Oui.

La séance est levée à 20h10. Les prochains conseils d'école auront lieu le mardi 14 mars 2023 et le mardi 6 juin 2023, à 18h.

A Lauzerville, le 22 novembre 2022

La secrétaire de séance, Mme Doubrère

La directrice, Mme Voirin